

**CITY OF MIRAMICHI
NOTICE DUMP TRUCK OWNERS**

The City of Miramichi invites owners of dump trucks to register their vehicles with the Public Works Department, 2nd Floor, 94 General Manson Way, for the purpose of hauling snow for the period of December 1, 2018 to April 30, 2019. All truck(s) must be equipped with a deflector board on the left side of box (driver's side) running the length of box and at least 18 inches high. Tandem rate is \$50.00/hour and tractor-trailer rate is \$62.00/hour.

Owners wishing to register must provide satisfactory proof of ownership and proof of insurance coverage, minimum \$2,000,000.00 liability, at time of registration. Registrations that expire within this period (December 1, 2018 to April 30, 2019) must be renewed and copies given to the Public Works Department immediately.

Deadline for registration is 4:00 p.m., Friday, December 7, 2018.

Jay Shanahan
Director of Public Works

**VILLE DE MIRAMICHI
AVIS PROPRIÉTAIRES DE
CAMIONS À BENNE**

La Ville de Miramichi invite les propriétaires de camions à benne d'inscrire leurs véhicules auprès du service des travaux publics, 2^e étage, 94, route General Manson, afin de transporter de la neige durant la période entre le 1 décembre 2018 et le 30 avril 2019. Tous les camions doivent être équipés d'un panneau déflecteur du côté gauche de la boîte du camion (côté conducteur) sur toute la longueur de la boîte et au moins 18 pouces de hauteur. Le taux pour un camion tandem est de 50,00\$ l'heure et 62,00\$ l'heure pour un semi-remorque.

Les propriétaires désirant s'inscrire doivent fournir une preuve de propriété acceptable ainsi qu'une preuve de protection d'assurance-responsabilité d'un minimum de 2 000 000,00\$, au moment de l'inscription. Les enregistrements qui prennent fin au cours de cette période (1^{er} décembre 2018 au 30 avril 2019) doivent être renouvelés et des copies doivent être données au service des travaux publics immédiatement.

La date limite pour l'inscription est le vendredi 7 décembre 2018, à 16h00.

Jay Shanahan
Directeur des travaux publics